



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1473>

Le monde du travail doit être mobilisé uniquement pour les besoins essentiels

- Actualités - CODIV 19 -

Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2020

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

L'Union Locale CGT d'Arles reste disponible...

Le monde, notre pays, traversent une crise sans précédent. L'urgence est aujourd'hui à protéger la santé de toutes et tous et à assurer la satisfaction des besoins essentiels de la population. Le monde du travail est pleinement mobilisé en ce sens. La CGT oeuvre, à tous les niveaux, pour lui permettre de faire face à la situation.

En matière de droit du travail, les questions surgissent depuis ce lundi 16 mars dans toutes les entreprises tant du public que du privé ; Les organisations de la CGT présentes dans les entreprises y répondent ; Les salariés sont les premiers à payer le prix fort de la crise sanitaire avec la mise en place du télétravail, du chômage partiel, et pour les plus précaires le chômage tout court... ;

Sans compter les conséquences de l'isolement pour les plus démunis ...

L'Union Locale CGT d'Arles a donc été contrainte de fermer ses locaux, mais l'activité syndicale se poursuit. Il est donc possible de nous joindre par téléphone à n'importe quelle heure en laissant un message et vous serez rappelé ou bien par mail.

La "Fête la grève" prévue samedi 21 est annulée.

Les infos pratiques précisées par la CGT pour le monde du travail :



CGT Informations pratiques 16.03.20

La déclaration unitaire, annulant notamment les initiatives prévues les 24 et 31 mars :



Communiqué intersyndical 16.03.20

Le rapport du bureau de l'Union Départementale des BdR du lundi 16 mars, qui aborde la crise mondiale et ses enjeux de manière plus globale :



Rapport bureau UD-CGT-13 du 16.03.20

La déclaration de la CGT en date du 17 mars, qui remet à l'endroit cette crise sanitaire :



CGT Besoins essentiels et monde du travail 17.03.20